



Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

CONSEIL MUNICIPAL S²LO
COMMUNE DE MONESTIES
ID : 081-218101707-20230630-2023D029-DE

Acte n° 2023D029
VENTE « GARAGE DE CANITROT »

Le 30 juin 2023, à 20h30, en Mairie de Monesties, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

Etaient présents : Marty Denis, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Pietropoli Jean-Philippe, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Lequeux Jean-Louis, Frayssinet Sylvie.

Etaient absent(s) excusé(s) : Joëlle DURAND (pouvoir à Roland BENAZECH), Selam Fatima (pouvoir à Denis MARTY), Verdier Jean-Pierre (Pouvoir à Didier GOULESQUE), Routhe Jean-Paul (Pouvoir à Jean Philippe PIETROPOLI), Ducros Alexandre (Pouvoir à Karine FAUGERE)

Le secrétariat a été assuré par : Danielle BLANC ANTES

Le conseil municipal de la commune de Monestiés

Vu les articles L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Conseil Municipal règle par délibération les affaires de la commune ;

Vu les articles L. 2241-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune,

Considérant que l'immeuble sis 2bis, Chemin les Bouscaillades Canitrot 81640 MONESTIES sur la parcelle AT 420 n'a plus aucune utilité pour les services de la mairie,

Considérant que la cession de l'immeuble susmentionné, appartenant au domaine privé communal, relève d'une bonne gestion du patrimoine communal, les recettes générées par sa cession permettant de financer les projets communaux d'ordre public en cours et à venir ;

Considérant la valeur du bien suscité à hauteur de 17 500 Euros (dix-sept mille cinq cents euros)

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée la vente du bien intitulé Garage Canitrot, portant la désignation cadastrale AT 420, sis chemin des Bouscaillades Canitrot 81640 MONESTIES, dont le prix est fixé à 17 500 (dix-sept mille cinq cents) euros TTC

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

- La vente du bien intitulé Garage Canitrot, portant la désignation cadastrale AT 420, sis 2bis, chemin des Bouscaillades Canitrot 81640 MONESTIES, dont le prix de vente est fixé à 17 500 euros TTC (dix-sept mille cinq cents euros)
- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne fin de la procédure pour le bien visé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Monesties, le 30/06/2023

Monsieur le Maire

Denis MARTY

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal 168 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7. Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

